



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Manque de soutien aux compagnies indépendantes de danse classique en province

Question écrite n° 5477

Texte de la question

Mme Colette Capdevielle attire l'attention de Mme la ministre de la culture sur la situation préoccupante des compagnies de danse classique indépendantes en province, confrontées à un manque structurel de soutien et à une forte centralisation des ressources culturelles à Paris, Marseille, Bordeaux et Toulouse. Si le ballet classique a longtemps été considéré comme un symbole de l'élégance française, cette excellence tend aujourd'hui à disparaître face à la prédominance de la danse contemporaine dans les circuits d'aide publique. En effet, selon les chiffres du Centre national de la danse (CND), les compagnies de danse contemporaine indépendantes représentent aujourd'hui 78 % des structures soutenues par l'État, contre seulement 1 % pour la danse classique. Cette disparité met en péril la diversité chorégraphique française et menace la survie de la danse classique en province. Les compagnies indépendantes doivent faire face à une concurrence accrue dans l'accès aux subventions, attribuées selon des critères opaques. En effet, les décisions prises par la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) ne sont pas systématiquement justifiées, alors qu'elles concernent des fonds publics. Ce manque de transparence dans l'attribution des financements fragilise les compagnies et limite leur capacité à proposer des créations artistiques ambitieuses à destination de tous les publics sur l'ensemble du territoire. Dans ce contexte, Mme la députée interroge Mme la ministre sur plusieurs axes : ces dix dernières années, quel est le pourcentage de compagnies indépendantes classiques et néoclassiques soutenues par la DRAC en province ? Quels sont les critères d'attribution des subventions par la DRAC pour les compagnies indépendantes ? Le Gouvernement envisage-t-il de rendre ces critères publics ? Elle lui demande enfin si elle prévoit un plan de sauvetage pour renforcer la place de la danse classique dans l'éducation artistique en province d'ici à 2027.

Données clés

Auteur : [Mme Colette Capdevielle](#)

Circonscription : Pyrénées-Atlantiques (5^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5477

Rubrique : Arts et spectacles

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [1er avril 2025](#), page 2133